



Vignette patient :

***Annexe à la demande de prise en charge
d'une canne de marche sur roues.
Rapport circonstancié***

Nous attestons par la présente que l'essai de la canne de marche sur roues est concluant et que le/la patient(e) peut l'utiliser à domicile sans risque.

Le

Pour le Centre de Revalidation